



COUR PENALE SPECIALE
Communiqué de presse CPS n°050825



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité – Travail

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture des débats sur les intérêts civils affaire Ndélé 2

La Première Section de la Chambre d’assises (« Section d’assises ») de la Cour pénale spéciale (CPS) a l’honneur d’informer la communauté nationale et internationale qu’elle tiendra sa première audience publique sur les intérêts civils dans l’affaire dite « Ndélé 2 » le vendredi 8 août 2025 à 9 heures dans la salle d’audience (« CPS »).

Cette procédure vise à statuer, après un jugement de condamnation, sur les demandes de réparation contre les condamnés et ce, après avoir entendu les parties civiles, les condamnés et le Parquet spécial. À l’issue de cette audience, la Section d’assises peut accorder, le cas échéant, des mesures de réparation individuelle ou des mesures de réparation collective.

Dans cette affaire, la Section d’assises avait déclaré, le 19 juin 2025, Abdramane Seleman alias Ada, Abakar Balamane, Amat Abakar Issène alias Amat Younouss alias Mahamat Encadreur, Hassane alias Hassan alias Assane Adam, Haroun Gueye alias Aroun Guei alias Haroun Gaye, et Zakaria Mahamat alias Zoulou coupables de crimes contre l’humanité par meurtre, tentative de meurtre, autres actes inhumains et persécution, et de crimes de guerre par meurtre et tentative de meurtre commis le 6 mars 2020 à Ndélé et les 25, 26 et 27 mars à Gozbeïda, Kourbou/Lemena et Alihou. Elle avait également déclaré Abdramane Seleman alias Ada coupable de crimes contre l’humanité par meurtre et persécution et de crime de guerre par meurtre commis le 16 mars 2020 à Ndélé.

Fait à Bangui, le 05 août 2025

Unité d’information et de communication de la CPS

La Cour pénale spéciale (CPS) est une cour hybride au sein du système judiciaire centrafricain et créée par la loi organique n°15.003 du 3 juin 2015. Elle a pour mandat d’enquêter et de poursuivre les crimes de droit international commis en République Centrafricaine depuis 2003. Elle est située rue Martin Luther King à Bangui, en République Centrafricaine.